

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Évolution du PLUi

Dans un contexte de resserrement des obligations nationales, notamment en matière de limitation de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay doit faire évoluer son PLUi et engage une procédure de modification et de révision. Les documents sont mis à la disposition du public en mairie, **du lundi 12 février au mercredi 13 mars 2024**. Ils sont également consultables sur le site de la Communauté de Communes  : <https://www.cc-paysdechantonnay.fr/actualites-du-plui/>

La gendarmerie vient à la rencontre de la population

Le **vendredi 23 février 2024**, la Communauté de brigades d'Essarts en Bocage met le CAP (Contrôles, Accueil et Patrouilles) sur la Commune de Bournezeau. Ce dispositif, initié par le groupement départementale de la Vendée, vise à déployer des gendarmes toute la journée pour aller à la rencontre de la population mais aussi des commerçants et des entreprises. Des patrouilles effectueront des contrôles axés sur la prévention. Deux gendarmes s'installeront également en mairie et seront chargés de recevoir les personnes qui souhaitent se renseigner sur la gendarmerie, sur le recrutement, les différents services qu'elle propose comme l'opération tranquillité vacances... Ils pourront aussi recueillir des plaintes. Ce déploiement de militaires se déroulera toute la journée, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Collecte de déchets d'amiante liée

Le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) propose des collectes ponctuelles des déchets inertes d'amiante liée pour les petites quantités détenues par les particuliers du territoire. En 2024, plusieurs collectes seront organisées. A la déchèterie de Chantonnay, la prochaine aura lieu le **lundi 8 avril 2024** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.  Inscription obligatoire auprès du SCOM au 02.51.57.11.93. Date limite d'inscription et récupération du kit : vendredi 29 mars 2024.

Ensemble imaginons le Centre-Bourg : dernière session

L'équipe d'architectes est de retour depuis le **6 février jusqu'au 15 février 2024**, pour une nouvelle session de travail. Une dernière occasion pour vous de les rencontrer et d'échanger sur le devenir du centre-bourg.

Des permanences libres :

◆ le mardi 13 février de 18h à 19h,

◆ le mercredi 14 février de 18h à 19h,

Mais aussi :

◆ Une **réunion publique**, le jeudi 15 février, de 19h à 20h30, 3 avenue du Moulin (Maison Meunier) à Bournezeau.

Venez nombreux, votre avis compte !

📁 Informations complémentaires et retour en images sur les précédentes sessions [dans les actualités du site de Bournezeau](#).

A vos sécateurs ! 🪴

Nous organisons (Commune et bénévoles) une opération taille des arbres fruitiers des vergers communaux le **samedi 17 février 2024**. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la salle omnisports pour tous les habitants intéressés.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Vélocipèdes : permanences adhésions

L'association des vélocipèdes de Bournezeau vous rappelle les permanences pour les adhésions au club (Cyclo, VTT et VAE) organisées les :

- **samedi 10 février**, de 11h à 12h, à la maison des associations.

- **dimanche 18 février**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).

En cas d'impossibilité sur ces deux dates vous pouvez contacter Hubert GAUTRON au 06.98.62.26.52.

Amicale Laïque : dîner dansant

L'association de l'Amicale Laïque vous informe qu'elle organise son dîner dansant le **samedi 10 février 2024** prochain, sur le thème "Soirée Fluo".

Le repas sera préparé par M. RAINEREAU, Traiteur.

. Menu adulte (sur place à 19 € ou à emporter à 17 €) : Apéritif, salade de gésiers, choucroute ou Axoa de bœuf et son riz, fromage et éclair au chocolat.

. Menu enfant (sur place à 8 € ou à emporter à 7 €) : jus de pomme, hachis Parmentier, tartelette aux pommes.

Réservation possible sur [Hello Asso](#), par téléphone au 06.89.69.31.18 ou par mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com

Club de l'amitié : concours de belote

L'association du Club de l'amitié organise un concours de belote le **vendredi 16 février 2024**, à la salle du Mitan Vendéen.

Inscriptions à partir de 13h30. Tarif : 9 €.

A gagner : 1er lot et 2ème lots 1/2 jambon sec, 3ème lot 1 rôti de bœuf... 1 lot pour chaque joueur.

APEL école Saint André : opération tartiflette

L'association de l'APEL de l'école privée Saint André organise une opération "Tartiflette à emporter", le **samedi 17 février 2024**, de 10h à 13h. Les commandes sont possibles jusqu'au **dimanche 11 février** à partir du site Helloasso [en cliquant ici](#).

[USBSH : soirée alsacienne](#)

L'association USBSH Foot vous rappelle qu'elle organise une soirée alsacienne **le samedi 16 mars 2024**.

Possibilité de choisir entre des repas à emporter pour adultes et enfants ou des repas disponibles sur place.

. Repas à emporter : rendez-vous le samedi entre 11h30 et 13h00 à la salle du Mitan.

. Repas sur place : rendez-vous à partir de 19h30 (début du repas 21h), à la salle du Mitan.

Date	limite	d'inscription	avant	le	17	février	auprès	de	:
-	Hugues	BAUDIN	au	06	14	42	62	43.	
-	Sabrina	GRIMAUD	au	06	73	73	24	98.	

- Kévin BARBARIT au 06 63 48 53 65.

POUR RAPPEL

[Ramassage des ordures ménagères](#)

Les sacs jaunes et les conteneurs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés au plus vite après la collecte. Trop souvent nous observons des sacs jaunes éventrés et dont le contenu s'éparpille aux alentours et quelque fois bien loin des sacs !

[Recrudescence des dépôts sauvages](#)

Nous sommes confrontés à une recrudescence des dépôts sauvages sur la Commune. Ces incivilités font partie des préoccupations des élus et notamment du temps passé au quotidien par nos agents municipaux pour la récupération de ces déchets. Outre la pollution visuelle, ces dépôts sauvages constituent un risque de pollution pour l'environnement.

Devant l'ampleur de ce phénomène, l'incompréhension des citoyens et suivant les pouvoirs de police du maire, nous nous voyons contraints de sanctionner les auteurs de ces actes.

Comptant vivement sur la bonne collaboration de tous nos concitoyens.
Le Maire,

Louissette BILLAUDEAU

[Bien vieillir en bonne santé](#)

Vous avez 60 ans ou plus et souhaitez profiter de votre vie en bonne santé ? Dans le cadre de son programme « Séniors au Pays de Chantonay », la Communauté de Communes vous propose un dépistage gratuit de vos capacités, le **lundi 12 février 2024**, de 14h à 17h, au Centre des 4 vents, 31 rue Voltaire à Chantonay. Ce dépistage est effectué par des professionnels de la santé sur une durée de 15 minutes. Sans inscription.

[Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

 15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.

 Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

Agenda



06/02/2024 au 15/02/2024

Ensemble imaginons le Centre-Bourg : dernière session

Nouvelle session de travail du 6 février au 15 février 2024



10/02/2024

Diner dansant

organisé par l'Amicale Laïque



15/02/2024

Assemblée générale

organisée par le Club de l'amitié



16/02/2024

Concours de belote

organisé par l'association du Club de l'Amitié



17/02/2024

Opération tartiflette

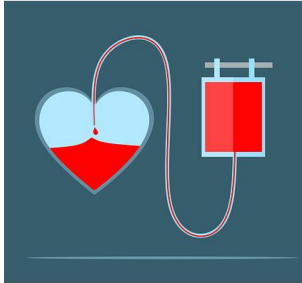
organisée par l'association de l'APEL de l'école St André



23/02/2024

Concours de belote

organisé par l'association des Marsupil'Amis



01/03/2024

Collecte de sang

organisée par le Don du sang



02/03/2024

Repas de chasse (à emporter)

organisé par l'association de l'Amicale des chasseurs de Bournezeau



09/03/2024

10 ans du Courlisch'Club

organisés par l'Association du Courlisch'Club



14/03/2024

Repas du Club

organisé par l'association du Club de l'Amitié



16/03/2024

Assemblée générale

organisée par l'association des Amis de la Bibliothèque



16/03/2024

Repas de chasse (à emporter)

organisés par l'Amicale des Chasseurs de Bournezeau



16/03/2024

Soirée du foot

organisée par l'association USBSH

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

**Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau**

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

//\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.